



Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 12 Juin 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Assemblée générale de la Fédération nationale porcine : Stéphane LE FOLL agit et réaffirme son engagement aux côtés des producteurs de porc

—

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du Gouvernement a clôturé ce jour l'Assemblée générale de la Fédération nationale porcine (FNP) à Ploërmel (Morbihan).

Dans un contexte de fortes difficultés économiques pour les éleveurs de porcs français, Stéphane LE FOLL a tenu à répondre aux inquiétudes de la filière relayées par Paul Auffray, Président de la FNP. Il est venu sur place pour répondre directement, comme il s'y était engagé, aux difficultés des éleveurs porcins, voire pour certains à leur détresse.

Le Ministre appelle à la mobilisation de tous les acteurs, et en particulier ceux de la transformation et de la distribution, pour aider au redressement de la filière, et permettre de retrouver un niveau de prix rémunérateur pour les éleveurs. Suite à la mobilisation du Ministre qui a dialogué avec l'ensemble des acteurs, notamment l'aval, un premier signal positif a pu être enregistré hier au Marché du Porc Breton de Plérin sur le prix du porc. Ce signal, qui n'est pas suffisant, doit être amplifié et consolidé dans les semaines qui viennent. **Stéphane LE FOLL prend toutes ses responsabilités pour accompagner ce redressement :**

- Le Ministre a signé conjointement avec le Ministre de l'Économie un **arrêté encadrant les promotions**, publié ce jour au Journal officiel. En effet, si elles sont utiles au sortir de l'été et après les fêtes de fin d'année pour désengorger le marché, les promotions permanentes sont destructrices de valeur le reste de l'année. **C'est la première fois qu'un tel arrêté est pris**. Il s'accompagnera d'actions de contrôle afin de lutter contre d'éventuelles reventes à perte.
- Le Ministre a également rappelé **que les sanctions contre les pratiques commerciales abusives avaient été renforcées** dans le cadre de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques. Afin de garantir des pratiques commerciales plus loyales et d'éviter les contournements de la loi, il est nécessaire d'assurer une plus grande transparence sur les

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; 06 66 04 55 17, cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11

prix : le ministre a ainsi demandé qu'un système de cotation des pièces de découpe de porc soit validé par l'interprofession sans tarder. En l'absence d'accord rapide le ministre le rendra obligatoire par voie réglementaire.

- **Au vu de la situation d'urgence que rencontrent les exploitations porcines, le Ministre a décidé de la mise en place d'une nouvelle enveloppe de prise en charge de cotisations sociales à hauteur de 5 millions d'euros.** Elle viendra compléter les 4 millions d'euros déjà répartis et les 5 millions d'euros de fond d'allègement des charges financières qui ont déjà été consacrés à la filière. 14 millions d'euros ont donc été d'ores et déjà consacrés à la filière porcine au titre de mesures d'urgence qui au total en 2015.
- **Il demande au Préfet de la région Bretagne de réunir dès la semaine prochaine les banques et les organisations professionnelles agricoles** pour trouver des solutions acceptables pour résoudre les difficultés de trésorerie et d'endettement des éleveurs fragilisés par la crise actuelle.
- **La mise en avant de l'origine « France » avec le logo « Le porc français »** portée par la filière et soutenue depuis le départ par Stéphane Le FOLL doit être renforcée car elle permet une valorisation des viandes de porcs français. Si l'utilisation de ce logo s'est bien développée il faut absolument l'utiliser à chaque fois que cela est possible afin d'avoir un logo unique identifiable par le consommateur. Cet élément de différenciation doit être accompagné d'une lutte sans relâche contre les logos qui pourraient induire de la confusion sur l'origine des produits. **Le Ministre s'engage à ce que les contrôles se poursuivent et à ce que des sanctions soient prises en cas de tromperie.** Il a également appelé les acteurs de la filière à leur responsabilité pour que le cahier des charges de ce logo soit le moyen d'une amélioration qualitative de la production française et qu'elle soit ainsi différenciée et mieux valorisée sur le marché national comme à l'export.
- L'avenir de la filière passe par la recherche de compétitivité. Le Ministre maintient son objectif de simplifier l'environnement administratif des élevages tout en maintenant un haut niveau de protection de l'environnement.
- Des mesures importantes ont été prises pour accélérer les procédures : la mise en place du régime de l'enregistrement pour les installations classées pour la protection de l'environnement est un succès. Les délais de recours ont été ramenés de 18 mois à 4 mois. Les mesures du Pacte de responsabilité vont également permettre aux éleveurs porcins de bénéficier de 19 millions d'euros en 2015 de baisses de charges sur le coût du travail.
- Enfin, le Ministre a salué la réflexion engagée par le Président de la Fédération nationale porcine sur les relations contractuelles au sein de la filière pour revoir la formation du prix et les relations contractuelles et ainsi poser les bases d'un nouveau modèle tourné vers l'avenir. Il a assuré son plein soutien à Paul Auffray dans cette démarche et de l'accompagnement du ministère dans la construction de ce nouveau modèle.

Cette Assemblée générale aura été l'occasion d'apporter des réponses concrètes aux difficultés de la filière. La construction de l'avenir de la filière nécessitera la mobilisation de chacun. Le Ministre appelle solennellement tous les acteurs, de la production à la distribution à être responsable pour atteindre cet objectif. Par ailleurs, le Ministre a indiqué qu'il soutenait la volonté de la FNP de mettre en place un véritable « pacte porcin », dont il souhaite la mise en place pour l'automne.